



Projet : « Renforcement de la participation des agricultrices à la transition agroécologique à travers le renforcement des systèmes agricoles dans la commune de Pété et Boke Dialloubé (Podor)

SOLPCD/2022/0110 »

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR : L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'EAU ET DES SYSTÈMES D'IRRIGATION DANS L'HORTICULTURE

Fait à Pété le 09 Avril 2024



Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. OBJECTIF PRINCIPAL.....	4
3. OBJECTIFS SPECIFIQUES	5
4. ACTIVITES A REALISER.....	5
5. RESULTATS ATTENDUS.....	5
6. EXPERTISE REQUISE	5
7. DUREE DE LA MISSION	6
8. LIVRABLES	6
9. CONDITIONS D'ENGAGEMENT.....	6
10. MODALITES DE SOUMISSION DES CANDIDATURES	6
11. DELAIS ET FORME DE PRESENTATION D'OFFRES	7



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plus de 30 ans, ENDA Pronat s'est engagée dans la promotion de l'agroécologie dans les zones rurales du Sénégal les plus affectées par les conséquences de la révolution verte notamment la Vallée du Fleuve Sénégal. Elle mène depuis les années 90 la recherche-action pour l'adoption des pratiques agroécologique avec des organisations de productrices autour des cultures maraîchères et de la riziculture dans la commune de Guédé Village en vue d'atténuer l'utilisation des produits agrochimiques promus par le système d'agriculture conventionnelle. Son intervention dans le processus de la transition agroécologique s'appuie sur l'étroite collaboration avec des partenaires institutionnels techniques et financiers de la recherche et du développement.

ENDA Pronat et CERAI sont deux structures qui défendent et travaillent pour une transition agroécologique au sens large du terme. Après différentes rencontres, les 2 associations décident en 2020 d'unir leurs efforts par la mise en place d'un partenariat qui aboutit, entre autres, à la mise en place d'un premier projet de transition agroécologique conjoint dans les communes de Guédé Village et de Guédé Chantier.

Après cette première étape, ENDA Pronat et CERAI ont décidé de continuer de travailler ensemble pour soutenir l'agroécologie. C'est dans cette optique qu'il a été décidé de débloquent des moyens qui puissent permettre aux deux entités d'approfondir les connaissances de chacune d'elles sur leurs approches méthodologiques et d'identifier d'éventuelles nouvelles zones d'intervention, bénéficiaires et lignes de travail pouvant être mises en place conjointement.

L'analyse des données recueillies dans les communes de Pété et de Boké Dialloubé auprès des Groupements de Promotion Féminine (GPF), des jardins de case, des exploitations familiales et des écoles en 2021 a permis d'informer sur les difficultés liées à l'insuffisance de la production alimentaire, la sécheresse, la dégradation des sols, les prix élevés des denrées alimentaires et la faible résilience. C'est face à cela que les deux partenaires, ENDA Pronat et CERAI s'engagent à renforcer les stratégies endogènes spécifiques en rapport au changement climatique, à l'agriculture et à l'adaptation des agropasteurs face aux risques climatiques et socio-économiques.

Le présent projet qui intervient particulièrement dans les territoires de Pété et de Boké Dialloubé vise à promouvoir de nouvelles formes de résilience basées sur l'agriculture,



l'élevage et l'agro-pastoralisme familial durable. Sur la base des connaissances de l'agropastoralisme familial, l'utilisation et la conservation des ressources sont améliorées, ce qui permet de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et d'intégrer l'agriculture et l'élevage. De cette manière, les besoins alimentaires de la famille sont satisfaits et, dans la mesure du possible, les excédents sont générés localement, ce qui favorise un changement de mentalité et fait progresser les intérêts stratégiques. Le présent projet cherche spécifiquement à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion de l'autonomisation des femmes productrices, la diversification et l'augmentation de la capacité de production agroécologique. Ainsi, la distribution de semences, de petits matériels, la réhabilitation des clôtures, le renforcement des capacités en agroécologie, dynamique organisationnelle, alphabétisation et nutrition sont entre autres activités prévues dans ce projet. L'agriculture conventionnelle fonctionne sous irrigation par submersion, par héritage de la principale culture du gouvernement, le riz. Elle ne répond pas aux besoins des autres cultures et sources d'eau. Lors de premières expériences avec des systèmes alternatifs tels que l'extraction semi-californienne ou solaire, les femmes reconnaissent et comprennent que l'irrigation conventionnelle demande une grande consommation d'eau et de carburant. C'est pourquoi elles ont décidé d'étendre les systèmes alternatifs afin d'augmenter leur espace productif à des prix compétitifs, tout en respectant les ressources naturelles.

En effet, ce présent TDR s'inscrit dans **le Résultat 2. Soutien à l'entretien et à l'utilisation durable des ressources naturelles (terre, eau, biodiversité) de 306 agricultrices et de 3 écoles. Activité 4. Ateliers visant à améliorer la gestion et l'utilisation durable de l'eau d'irrigation, tant dans les écoles que dans les exploitations agricoles du Projet "Renforcer la participation des agricultrices à la transition agro-écologique des systèmes agricoles dans les communes de Pété et Boké Dialloubé (Podor)", financé par la Generalitat Valenciana.**

2. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de la mission est de fournir une assistance technique pour l'optimisation de l'utilisation de l'eau et la mise en place de systèmes d'irrigation adaptés et performants dans les exploitations horticoles (3 GPFs, 16 jardins familiaux, 3 écoles élémentaires et 9 exploitations familiales). Cette mission vise à améliorer les rendements agricoles tout en assurant une gestion durable de la ressource en eau.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Évaluation des besoins en irrigation : Identifier les besoins en eau des cultures horticoles spécifiques et évaluer les conditions des systèmes d'irrigation existants.
- Conception et mise en œuvre de systèmes d'irrigation adaptés : Proposer des solutions techniques et des systèmes d'irrigation (goutte-à-goutte, aspersion, etc.) en fonction des types de cultures et des conditions locales.
- Formation et renforcement des capacités : Former les producteurs horticoles et les techniciens sur les meilleures pratiques d'irrigation et la gestion de l'eau.
- Suivi et évaluation : Assurer un suivi post-implémentation pour évaluer l'efficacité des systèmes d'irrigation et proposer des ajustements si nécessaires.

4. ACTIVITES A REALISER

Le consultant interviendra dans plusieurs exploitations agricoles horticoles sélectionnées. Les zones d'intervention (Saldé, Pété, Diongui et Sinthiou Diongui) incluront avec des conditions variées en termes de disponibilité en eau, de système d'irrigation et de types de culture. La mission sera réalisée en plusieurs étapes :

1. Diagnostic initial : Visite des sites et analyse des pratiques actuelles d'irrigation.
2. Conception des systèmes d'irrigation : Définition des solutions techniques adaptées aux cultures locales.
3. Formation et sensibilisation : Organisation de sessions de formation pour les producteurs et techniciens locaux.
4. Mise en œuvre et suivi : Installation des systèmes et suivi régulier des performances.

5. RESULTATS ATTENDUS

- Rapport de diagnostic sur l'état actuel de l'irrigation dans les exploitations.
- Plan de conception et d'implémentation des systèmes d'irrigation.
- Guide pratique de gestion de l'eau dans l'horticulture.
- Formation des acteurs locaux sur l'utilisation de l'eau et des systèmes d'irrigation.
- Rapport de suivi post-implémentation avec recommandations pour des améliorations futures.

L'équipe local de l'ENDA Prônât avant de l'assistance technique sera chargé de :

- Sélection des agricultrices et agriculteurs
- Diffusion des TdR pour l'embauche d'un expert local pour suivre la formation sur l'utilisation rationnelle de l'eau et des systèmes d'irrigation dans l'horticulture.

6. EXPERTISE REQUISE

Le consultant doit posséder :



- Une expertise en gestion de l'eau et en systèmes d'irrigation (connaissance des technologies modernes des systèmes de gestion de l'eau.
- Une expérience dans le domaine de l'horticulture, notamment en matière de techniques d'irrigation adaptées à cette culture.
- Des compétences en formation et en renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Une expérience dans la mise en œuvre de projets de développement rural ou agricole, particulièrement en lien avec la gestion durable de l'eau.

7. DUREE DE LA MISSION

- La mission sera réalisée sur une période de 4 mois (mai, juin, juillet et août 2025) répartis comme suit :
- Diagnostic et conception (1 mois)
- Formation et mise en œuvre (2 mois)
- Suivi et évaluation (1 mois)

8. LIVRABLES

- Rapport initial de diagnostic
- Plan de conception des systèmes d'irrigation
- Documents de formation (guides, présentations)
- Rapport de suivi et évaluation

9. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

La consultation sera de 1.500.000 FCFA, toutes taxes comprises, en tenant compte des impôts où autres charges fiscales.

- Les frais de déplacement, d'hébergement et autres dépenses liées à la mission seront à la charge du consultant ou couvertes selon les termes convenus.
- Le consultant sera sélectionné sur la base de sa proposition technique et financière.
- Le consultant devra fournir une assurance de qualité et respecter les délais prévus dans le cadre de la mission.
- Le/ la consultante devra présenter une facture légale au nom d'ENDA Pronat. Le paiement sera effectué en deux fois :
 - 50% au moment de la signature du contrat avec la livraison du planning et programme de la formation.
 - 50% à la fin du service avec le rapport validé (avec le document spécifique a le punt 5)

10. MODALITES DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

- Les consultants intéressés devront soumettre :
- Une proposition technique détaillant la méthodologie, le calendrier de travail et l'approche envisagée.



- Une proposition financière indiquant les coûts associés à chaque phase de la mission.
- Un CV détaillé du consultant, ainsi que des références de missions similaires réalisées.

11. DELAIS ET FORME DE PRESENTATION D'OFFRES

Les candidats doivent transmettre à ENDA Pronat/CERAI le CV détaillé de l'entité/expert indépendant (selon le cas) ou, dans le cas d'une entité, CV des personnes qui effectueront l'assistance **avant le 15 /04 /2025**.

CERAI/ENDA effectuera une sélection des CV reçus qui répondent aux critères requis avant le 20/04/2025. Seuls les candidats sélectionnés et contactés devront envoyer dans un délai d'une semaine les documents suivants :

- Offre technique (60%)
- Offre économique ou facture pro forma et détails du budget (taxes comprises) (40%)

Si l'offre financière de la meilleure offre technique dépasse le budget destiné à l'AT, il sera demandé au candidat d'ajuster son offre au budget prévu et dans l'impossibilité de l'accord, l'adjudication sera portée à l'offre suivante.

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération :

- Expérience : 30%
- Compétences du consultant/équipe consultants : 30%
- Qualité de l'offre économique : 40%

Cette documentation devra être envoyée par courrier électronique aux adresses suivantes:
pronat@endatiersmonde.org

mamadoumoussandiaye6@gmail.com, luisfernando.mateo@cerai.org et avec le sujet TDR Formation systèmes d'irrigation dans l'horticulture.